



INFORMATIONS MUNICIPALES SAULON-LA-CHAPELLE

UNE CERTAINE IDÉE DE LA RURALITÉ

LETTRE D'INFORMATIONS N° 66 – Septembre 2021
www.saulon.fr



EDITO

Cette rentrée nous apporte de bonnes nouvelles, ce qui ne n'était plus arrivé depuis de nombreux mois ! La vaccination en masse permet de retrouver petit à petit une vie proche de la normale, enfin !

Septembre est synonyme de rentrée scolaire, à laquelle plusieurs élus ont assisté. Les enfants ont repris le chemin des écoles, avec des nouveautés cette année : ouverture d'une classe à Barges, nomination d'une nouvelle directrice à l'école élémentaire, arrivée de nouveaux enseignants, parking maternelle réhabilité. Autant de modifications qui se sont faites dans la douceur, pour le bien-être des enfants.

Malgré des protocoles sanitaires évoluant sans cesse, les manifestations prévues pendant l'été ont pu être maintenues ; le public présent a été satisfait de notre première séance de cinéma en plein air, le festival rock a connu sa plus belle affluence et le marché a repris chaque premier samedi du mois. Nous apportons une nouvelle fois la preuve de notre capacité à organiser et à mettre en place des manifestations sur la commune ! Merci aux bénévoles associatifs et aux élus qui ne comptent pas leurs heures pour offrir ces moments de partage et de convivialité dont nous avons tant besoin.

Depuis quelques semaines, les associations ont repris leurs activités et nous espérons que le « mode normal » sera de rigueur pour l'année à venir. Quel plaisir de revoir des pilotes sur la piste de BMX, des joueurs de foot sur le stade, des adhérents à la salle des fêtes !

Du côté de la municipalité, les permanences élus et avocats sont à nouveau programmées ; nous poursuivons nos efforts pour un village où il fait bon vivre. Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous. Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, défendons l'intérêt général, respectons la tranquillité de nos voisins, la nature. Dans les jours à venir, nous solliciterons votre participation pour améliorer notre cadre de vie sur différents secteurs de la commune. Soyons tous ensemble les artisans du bien vivre ensemble dans notre village.

Excellente rentrée à toutes et tous et... soyons positifs !!!

Pascal BORTOT
Maire

EN BREF...

... des infos, en bref !

Avaloirs : ne rien jeter, ne rien vider !

Curage des avaloirs d'une seule rue = 2,3 tonnes de déchets !!! Essence, produits toxiques, ciment... Par ailleurs, une pollution aux hydrocarbures (huile de vidange !) a enclenché une procédure de protection du cours d'eau le Layer, mobilisant gendarmes (une enquête est ouverte), pompiers, des techniciens, des élus... *Les avaloirs d'eaux pluviales sont connectés aux cours d'eau, qui eux finissent dans la mer.*

Guêpes, abeilles, frelons...

Les sapeurs-pompiers n'interviennent pas pour la destruction des **nids d'abeilles** qui sont une espèce protégée. Il convient de faire appel à un apiculteur qui récupérera l'essaïm. La destruction des **nids de guêpes** ou de **frelons** chez les particuliers est prise en charge par différents professionnels de désinsectisation. Les sapeurs-pompiers interviennent seulement si le nid se situe dans un environnement sensible (voie publique, crèches, écoles, etc.).

Le frelon asiatique est une menace pour la biodiversité ainsi que pour la santé publique. Un nid semble avoir été identifié chez nos voisins de Corcelles-les-Citeaux. Si vous suspectez la présence de frelons asiatiques ou de nids, **n'intervenez pas** et contactez la mairie. Le frelon asiatique devient agressif lorsque l'on s'approche de son nid.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique mesure généralement 2 à 3 centimètres. Il est majoritairement noir, présente un anneau orange et un liseré jaune sur l'abdomen et du jaune également au bout des pattes. Les autres guêpes sont rayées jaune et noir, pas lui.

Agenda illiwap : appel aux associations !

La fonction « Agenda de la commune » est désormais activée sur l'application illiwap. Si vous souhaitez que vos événements et manifestations apparaissent sur ce support très pratique pour les habitants, pensez à nous communiquer vos infos !

Comités consultatifs

Véritable espace de démocratie participative, les comités consultatifs restent ouverts à toutes les bonnes volontés. Alors rejoignez nous ! (infos sur www.saulon.fr)

Taxi à la demande : précision...

Ce service est réservé à toute personne **isolée, domiciliée à Saulon-la-Chapelle n'ayant pas de moyen de transport** pour se rendre à un rdv médical (les demandes hors contexte médical seront étudiées).

CONSEIL MUNICIPAL 19 juillet 2021 ...ce qu'il faut retenir

(le compte-rendu complet sur www.saulon.fr et sur les panneaux d'affichage)

M. le Maire informe les membres du conseil de la démission de Mme Céline MASSENET à compter du 16 juin 2021.

Renouvellement forestier

La commune va déposer une demande d'aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution des parcelles forestières. Le coût global de l'opération est de 10 000 € avec un reste à charge pour la commune d'environ 3 000 €.

M. BLOT demande s'il est possible, en partenariat avec l'ONF de faire une intervention pédagogique de sensibilisation à la forêt avec les enfants des écoles. M. PERFETTINI-DERENNE, garde forestier, confirme que cela fait partie de ses attributions. Par ailleurs, M. le Maire demande si la problématique de construction de la station d'épuration prévue sur la parcelle forestière est réglée. Le dossier est en cours d'élaboration et sera soumis à la commune dès son achèvement.

Travaux

Dominique BLOT, 4^e adjoint aux travaux, fait le point sur l'avancement des travaux engagés sur la commune :

- Lotissement Le Jardin de Claire : Suite à une réunion avec le lotisseur, une entreprise est intervenue pour tondre, désherber et tailler au lotissement. Il est convenu que l'entretien sera fait par cette même entreprise jusqu'à ce que les voiries et les espaces verts soient repris par la commune à l'appui d'un acte notarié.
- Mille Club : La démolition du Mille Club a débuté par le désamiantage, la démolition doit suivre au plus tôt.
- Cimetière : Suite à l'enlèvement du columbarium, huit cases au sol sont mises en place.
- Ecole maternelle : L'agrandissement du parking de l'école a été réalisé afin de faciliter les rotations du bus.
- Voirie : La balayeuse est intervenue sur la commune le 13 juillet.

Manifestations et associations

Alain BOEUF, 1^{er} adjoint informe :

- De la tenue, samedi 3 juillet, du marché à la zone de loisirs qui a accueilli environ 300 personnes et ce, malgré le mauvais temps. Il remercie tous les élus et bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite de ce marché auquel 35 exposants ont participé. Remerciements également à M. Hugo BUZENET et à la Sonofep.
- De l'annulation, indépendante de la volonté des élus, des festivités du 13 juillet. En effet, le maire n'a fait que respecter la loi suite à un appel téléphonique de la gendarmerie.
- Du tirage du feu d'artifice lors du concert rock du samedi 28 août 2021.
- De l'organisation le 30 octobre à 20h30, du spectacle Urgo et les Straps, repoussé déjà 2 fois en raison de la crise sanitaire.

M. le Maire informe de l'organisation du ciné plein air le 17 août à la zone de loisirs en collaboration avec la communauté de communes et le cinéma de Nuits-Saint-Georges.

Point affaires sociales et scolaires

Nathalie PEDRON, 2^e adjointe, informe :

- De l'initiation aux premiers secours organisée en lien avec la Croix Rouge, samedi 10 juillet à la zone de loisirs. 21 enfants ont participé à cet après-midi.
- De l'organisation du repas communal samedi 20 novembre 2021.
- De la décision de l'Education Nationale d'ouvrir une classe supplémentaire à l'école élémentaire. Etant donné que la commune de Saulon-la-Chapelle n'a pas la possibilité d'aménager une classe avant la rentrée de septembre, celle-ci sera créée sur la commune de Barges.

Informations et questions diverses

- M. le Maire rappelle que les Points d'Apports Volontaires (bennes à verres) seront remplacés et qu'il convient de définir les nouveaux lieux en fonction du nombre d'habitants. La commune sera dotée de 4 PAV + 5 colonnes fibreux. Il est décidé de garder les emplacements actuels.
- M. le Maire indique qu'une réflexion concernant l'agrandissement de la cantine et de la garderie est en cours. Un rendez-vous est prévu avec la communauté de communes mercredi prochain.
- L'éveil musical aura lieu dans les locaux de la bibliothèque de Saulon-la-Chapelle à compter de septembre.
- M. le Maire fait lecture du courrier de remerciements aux membres du conseil, remis par Mme REMONDINI, directrice de l'école élémentaire qui a fait valoir ses droits à la retraite.



CONSEIL MUNICIPAL 23 août 2021 ...ce qu'il faut retenir

(le compte-rendu complet sur www.saulon.fr et sur les panneaux d'affichage)

Budget annexe des Longs Champs

Versement d'une avance de 4000 € du budget principal pour le budget annexe du lotissement des Longs Champs. Il s'agit d'un jeu d'écriture comptable nécessitant délibération.

Travaux

M. BLOT, 4ème adjoint, informe, à l'aide d'un diaporama agrémenté de vidéos :

- du désamiantage et de la déconstruction du Mille Club,
- de l'abattage jusqu'au broyage des peupliers aux abords de l'aire de jeux ainsi que de la démolition du muret de séparation,
- du nettoyage par la société VEOLIA de 61 avaloirs de la rue du Moulin à l'église au cours duquel 2,3 tonnes de déchets tels que de l'essence, des produits toxiques et du ciment ont été récupérés. Ces déchets seront traités et acheminés dans un centre agréé,
- du passage en leds de 44 candélabres dans la commune,
- de la réfection de la toiture de la salle des fêtes pour laquelle la commune a sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 60 %,
- du marquage au sol des places de stationnement suite à l'agrandissement et la sécurisation du parking de l'école maternelle pour faciliter les manœuvres du bus.

Manifestations et associations

Alain BŒUF, 1er adjoint informe :

- de la tenue, samedi 28 août du festival rock n'Saul et la mise en place du passe sanitaire Les pompiers, seront présents au contrôle et à la surveillance du feu d'artifice. Cette année, la commune de Couchey met gracieusement à notre disposition un podium pour cette manifestation,
- de l'organisation, samedi 30 octobre à la salle des fêtes, d'un spectacle "bal animé" par la troupe Urgo et les Straps,
- de la reprise du marché samedi 4 septembre de 15 h à 18 h 30.

Point affaires sociales et scolaires

Nathalie PEDRON, 2e adjointe, informe du recrutement d'un agent dédié à l'entretien de l'école élémentaire et de différents locaux communaux.

Point communication

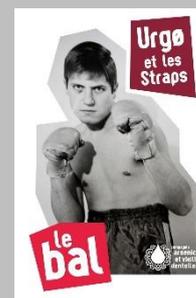
Franck COUPECHOUX, 3e adjoint, informe :

- de la campagne de promotion de l'application illiwap qui a permis de porter le nombre d'abonnés à 420 (soit + 80), ce qui permet d'enclencher le stade supérieur au niveau des fonctionnalités telles que les informations pratiques ainsi que l'agenda, les sondages, le signalement des problèmes rencontrés dans le village, ex : "une branche gênant la circulation dans une rue",
- d'une réflexion en cours portant sur une demande de subvention liée au plan de relance numérique.

Informations et questions diverses

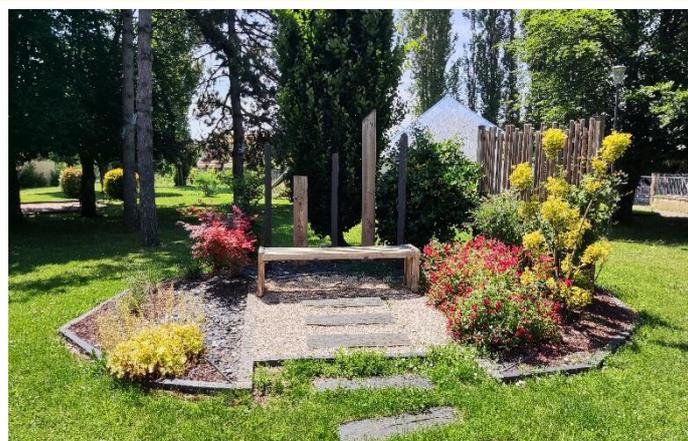
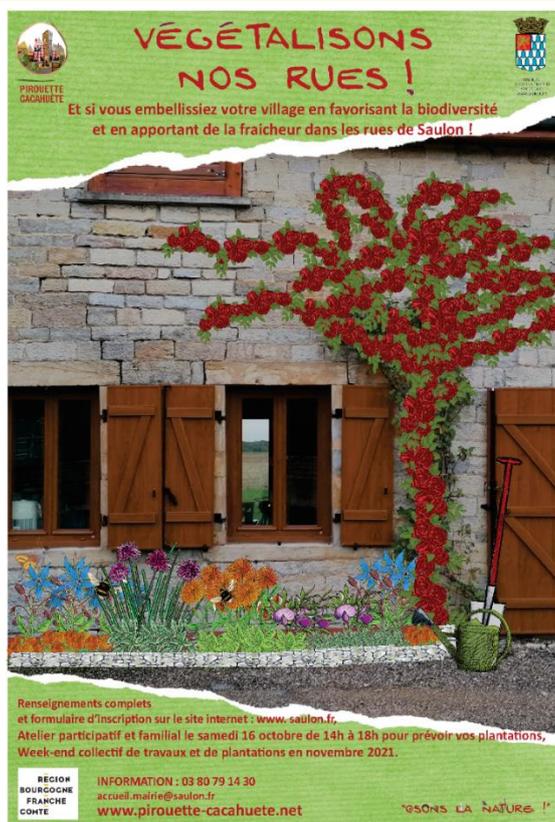
M. Le Maire informe :

- du recrutement du 3ème employé communal pour la période d'été,
- de la réussite du ciné plein air du mardi 17 août à la zone de loisirs qui a réuni environ 60 personnes,
- d'un problème de rétrocession de voirie à régulariser,
- de la constatation de travaux réalisés sans autorisation et d'un procès-verbal dressé,
- de la reprise de la permanence élus un samedi par mois, les dates seront communiquées sur les divers supports de la commune.





Un beau ciel bleu et des nuages cotonneux... Cette photo, prise à Saulon-la-Chapelle, nous rappelle que la biodiversité, c'est la vie ! La vie sous toutes ses formes. Elle nous est indispensable pour manger, boire, respirer ; elle régule aussi le climat... Bref, elle nous rend bien des services et nous devons la protéger. Etat, collectivités, entreprises, associations : chacun a son rôle à jouer. En tant que citoyen, nous pouvons tous participer à la préservation de la biodiversité. Participer au « Nettoyage de la planète » organisé à Saulon, s'inscrire aux ateliers de fleurissement, ne rien jeter ni vider dans nos avaloirs d'eaux pluviales ni dans notre campagne, c'est facile et c'est déjà beaucoup. Mieux consommer, réduire ses déchets, se mobiliser... Vous trouverez beaucoup d'autres astuces et gestes pour agir en faveur de la biodiversité sur le site de l'Office Français de la Biodiversité (<https://agir.biodiversitetousvivants.fr/>)



INFOS Pratiques



SECRETARIAT DE MAIRIE

8 Rue du Foyer
21910 SAULON-LA-CHAPELLE



Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14 h-19 h
Mercredi : 9 h-12 h
Vendredi : 14 h-17 h



Tél : 03.80.79.14.30
Fax : 03.80.79.14.31



accueil.mairie@saulon.fr

AGENDA (l'agenda est disponible sur illiwap !)

Samedi 2 octobre – 15 h 30

Parking salle des fêtes : Marché

Samedi 9 octobre – 10 h 00

Mairie : permanence avocat

Mairie : permanence élus

Samedi 16 octobre – 14 h 00 à 17 h 00

Salle des fêtes : atelier fleurissement,

Samedi 30 octobre – 20 h 00

Salle des fêtes : Bal festif avec Urgo et les Straps

Vendredi 5 novembre – 18 h 30

Salle des fêtes : Assemblée Générale du Foyer rural